

République Démocratique du Congo

MINISTÈRE DU COMMERCE

Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL)

Termes de référence

Spécialiste en Suivi-Evaluation des opérations au sein de l'Unité de Gestion du Projet

1. Introduction

1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République de la Démocratique du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale pour l'exécution du Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL), placé sous la tutelle du Ministère du Commerce.

L'objectif de développement de ce projet est de faciliter le commerce transfrontalier en augmentant la capacité de commerce et en réduisant les coûts rencontrés par les commerçants, en particulier les petits commerçants et les femmes, à des endroits ciblés aux zones frontalières.

Le PFCGL viendra en appui à la mise en œuvre de mesures en vue de répondre aux obstacles les plus contraignants le long de la frontière entre la RDC et ses voisins de la Région des Grands-Lacs, à savoir la faiblesse des infrastructures, les réformes de procédures et la gestion des frontières. Un appui sera également apporté à une politique de consultation régionale ainsi qu'aux mécanismes d'harmonisation et de mise en œuvre des réglementations adoptées au niveau régional, en particulier celles développées par le COMESA.

Le Ministère du Commerce souhaite recruter un **Spécialiste en Suivi et Evaluation des Opérations** pour le Projet en vue d'assurer la coordination des activités du projet PFCGL en Suivi-Evaluation, en se focalisant spécialement sur la mise en place d'un système de Suivi-Evaluation, la gestion de la base de données, l'assurance de la qualité des données, de la documentation et de la composition des rapports.

1.2. Composantes du projet

Le projet comprend 4 composantes ci-après :

- i. Amélioration des infrastructures ;
- ii. Réformes des procédures visant à faciliter le commerce transfrontalier ;
- iii. Gestion des frontières fondées sur les performances ;
- iv. Soutien à la mise en œuvre du projet, à la Communication et au Suivi-Evaluation.

1.3. Agence d'exécution

Le Ministère du Commerce assurera la responsabilité globale de la coordination, de l'exécution et de la supervision du projet au niveau national. Le Ministère du Commerce à travers une Unité de Gestion du Projet à mettre en place, gèrera les composantes du projet, à l'exception de la composante 1, dont l'exécution sera confiée à la Cellule Infrastructures du

Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. Cette dernière a aussi à sa charge la gestion du Fonds pour la Préparation du Projet (PPF).

Tandis que les pays auront la responsabilité ultime de la mise en œuvre des activités au niveau national, un Comité de pilotage régional constitué d'un représentant désigné par chaque pays de la Région des Grands Lacs et d'un représentant du COMESA, assurera la supervision de ces activités et jouera un rôle essentiel dans le maintien du dialogue et de la coordination de la gestion transfrontalière à l'échelon régional.

2. Objectif et description des tâches

L'objectif de la mission est principalement d'assurer, sous la supervision du Coordonnateur du Projet, la coordination des activités du projet PFCGL en Suivi-Evaluation, en se focalisant spécialement sur la mise en place d'un système de Suivi-Evaluation, la gestion de la base de données, l'assurance de la qualité des données, de la documentation et de la composition des rapports. A ce titre, le Spécialiste en Suivi-Evaluation des Opérations du PFCGL a pour mission de :

- Mettre en place un Système de Suivi-Evaluation (SSE) en adéquation avec le cadre logique du projet et qui devra contenir :
 - le plan de Suivi-Evaluation du projet ;
 - l'organisation institutionnelle du SSE avec une définition des responsabilités de chacune des parties prenantes et acteurs du SSE ;
 - le répertoire des indicateurs aux différents niveaux du cadre logique détaillant le contenu de chacun des indicateurs, des méthodologies de collecte et de la périodicité de celle-ci pour la rédaction des rapports de Suivi-Evaluation des résultats ;
- Mettre en œuvre le Système de Suivi-Evaluation :
 - Assurer la mise en œuvre opérationnelle du Suivi-Evaluation (développement et révision des outils de collecte de données et des méthodes pour la mesure des résultats, actualisation régulières des indicateurs du résultat, l'analyse des données) et aider les autres parties prenantes dans l'accomplissement des y relatives ;
 - Participer à l'élaboration des PTBA sur la base des résultats atteints lors de l'exercice précédent ;
 - Faire part le développement de la base de données sur le petit commerce en RDC financé par le Composant 4;
 - Appuyer les responsables des volets et les partenaires (agents décentralisés ou points focaux responsables du Suivi-Evaluation) dans la rédaction de leur rapport d'activités ;
 - Examiner les rapports sur le suivi, les analyser et trouver les causes des blocages éventuels dans la mise en œuvre du projet ;
 - Faire des visites de terrain régulières avec les responsables des volets, coordonner et superviser deux spécialistes de Suivi-Evaluation au Nord et Sud-Kivu, collaborer avec eux y compris les partenaires en charge de la mise en œuvre des activités pour assurer un suivi qualitatif des activités du projet afin d'avoir suffisamment d'éléments permettant d'éclairer les résultats atteints du projet, et pour soutenir la mise en œuvre opérationnelle du SSE, et en identifier les adaptations éventuelles ;

- Consolider les rapports d'activités sur la base des rapports fournis par chacun des responsables de composantes, rédiger le rapport annuel de Suivi-Evaluation sur la base des données fournies par les agents décentralisés de Suivi-Evaluation ;
- Animer la diffusion régulière des conclusions tirées des travaux de Suivi-Evaluation auprès du personnel du projet, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires et acteurs concernés ;
- Rendre compte régulièrement au Coordonnateur du Projet, souligner les sujets de préoccupation et contribuer à la préparation de la documentation sur le suivi-évaluation à examiner lors des réunions de supervision ;
- Participer aux missions de revues externes et faciliter l'accès des membres de l'équipe aux données du Suivi-Evaluation.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Le Système de Suivi-Evaluation (SSE) du projet est mis en place ;
- Les outils de Suivi-Evaluation (Plan de Suivi-Evaluation, Guide de collecte des données, base des données, etc.) sont régulièrement mis à jour ;
- Les indicateurs du cadre de résultats du projet sont renseignés périodiquement ;
- Le rapport de Suivi-Evaluation du projet est diffusé périodiquement.

3. Rapports

Le Spécialiste en Suivi-Evaluation des Opérations du PFCGI. établira des rapports semestriels de Suivi-Evaluation, dans les 60 jours suivant la fin du semestre concerné.

4. Profil de l'Expert

Le Spécialiste en Suivi-Evaluation est un expert de nationalité congolaise (RDC) disposant des compétences suivantes :

- Etre titulaire d'au moins un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en Gestion, Administration publique, Sciences sociales, Sciences politiques ou sciences économiques ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans ; dont 2 ans dans un poste de Suivi-Evaluation des projets si le candidat n'a aucune expérience dans l'administration publique ou dans une institution internationale ;
- Avoir participé à la mise en place d'au moins 2 Systèmes de Suivi-Evaluation dans des projets financés par la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française en écrit et oral et une bonne connaissance de l'anglais en écrit et oral ;
- Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe ;
- Etre capable de travailler dans un milieu multiculturel;

- Etre de bonne moralité.

5. Calendrier et durée de la mission

Le démarrage de la mission est prévu au mois de décembre 2015 pour une durée de deux ans y inclus un an de la probation. Le contrat est renouvelable après une évaluation des prestations du Consultant jugée satisfaisante par la Coordination du projet.

6. Lieu de la mission

La mission est prévue au Ministère du Commerce, à Kinshasa. Des missions ponctuelles à l'intérieur et à l'extérieur sont envisageables.

